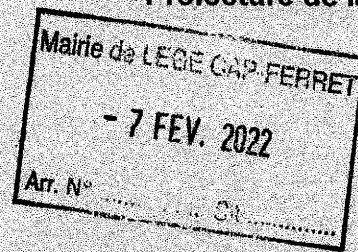


Préfecture de la Gironde



Bordeaux, le - 3 FEV. 2022

La Préfète de la Gironde

à

Monsieur le Maire de Lège-Cap-Ferret

Objet : Domanialité rue de la plage – Quartier Bélisaire – LÈGE-CAP-FERRET

Par courrier reçu en Sous-préfecture le 04 août 2021, vous avez transmis les éléments de contexte et une note juridique concernant la rue de la plage, voie qui borde en partie le Bassin d'Arcachon au niveau du débarcadère de Bélisaire.

Le 13 septembre 2021, le pôle gestion domaniale de la DRFIP de Nouvelle Aquitaine a été saisi pour expertise du dossier et a procédé à de nouvelles recherches auprès des services du cadastre, concernant les espaces situés rue de la Plage à Lège Cap Ferret, entre le perré et les parcelles cadastrées LI 256 (propriété de la SCI de la Jetée) et LI 257 (propriété de la SCI Cap Escale).

Il en ressort que ces espaces, occupés par les restaurants "Pinasse café" et "L'escale", et qui correspondent bien à des portions de la rue de la Plage (désormais dénommée Promenade Jean Anouilh), ne sont pas cadastrés.

Les actes de cessions successifs (succession Daney, vente à la SCI de la Jetée et à la SCI L'escale, etc.) publiés au service de publicité foncière ne font pas état de la cession de cette bande non cadastrée.

L'absence de documents ad hoc publiés au service de la publicité foncière par les riverains successifs amène à conclure que cette partie non cadastrée précitée, sise au droit des parcelles LI 256 et LI 257 jusqu'au perré, fait partie du domaine de la commune, sauf présentation de titres de propriété contraires, ce qui n'a pas été le cas jusqu'alors.

Le Sous-préfet d'Arcachon demeure à votre écoute pour toute précision.

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général


Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général

Christophe NOEL du PAYRAT